

Transition LIBOR

Résumé



Quel est l'objectif de ce document ?

Le London Interbank Offered Rate (LIBOR), l'un des taux de référence les plus importants sur les marchés financiers, sera progressivement éliminé d'ici à la fin 2021¹.

Ce guide vise à donner aux clients d'UBS Asset Management (AM):

- Des détails sur les raisons pour lesquelles le LIBOR est supprimé et sur les taux qui le remplaceront;
- Un aperçu de l'impact sur les fonds et les mandats des clients;
- Des détails sur la manière dont UBS AM gère la transition vers un environnement post-LIBOR.

Cette communication ne vous est pas envoyée dans le cadre de vos relations avec Wealth Management, Corporate ou Institutional Client ou Investment Bank que vous pourriez avoir avec UBS.

Résumé des impacts

Les autorités de réglementation ont annoncé que le marché cessera de s'appuyer sur le LIBOR d'ici la fin 2021.

Par conséquent, en tant que client d'UBS Asset Management, vous devez prendre note des changements suivants:

Les fonds UBS ou les mandats des clients peuvent utiliser les indices de référence LIBOR pour mesurer les performances et/ou calculer les frais. Ces indices LIBOR devront être remplacés par d'autres indices dans les documents concernés.

En tant que gestionnaires d'actifs, les gestionnaires de portefeuille d'AM évalueront l'impact de l'élimination du LIBOR sur les instruments financiers pour lesquels il fait office de référence.

UBS a mis en place une initiative de transformation à l'échelle du groupe pour assurer une transition sans heurt vers un environnement post-LIBOR.

¹ Certaines échéances du LIBOR en USD devraient durer jusqu'au 30 juin 2023 sous réserve de l'avis de l'ICE Benchmark Administration (IBA)

Un bref rappel sur le LIBOR

Le London Interbank Offered Rate (LIBOR) est communément utilisé comme taux de référence et reflète le taux d'intérêt des emprunts interbancaires non garantis de certaines banques du panel.

Il fonctionne comme suit: chaque jour, un panel de banques contributrices soumet des taux à ICE Benchmark Administration (IBA), l'administrateur du LIBOR. Cinq monnaies (USD, EUR, GBP, CHF et JPY) et sept échéances (au jour le jour, 1 semaine, 1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois et 12 mois) sont couvertes. IBA calcule le LIBOR en tant que moyenne des taux d'intérêt soumis par les banques du panel, en se basant sur le taux auquel ces banques peuvent emprunter auprès d'autres banques.

Au cours des dernières décennies, le LIBOR et les autres taux interbancaires offerts (IBOR) ont servi de taux d'intérêt de référence efficaces, largement utilisés dans les contrats et les opérations de couverture. A l'échelle mondiale, plus de 400 000 milliards d'USD d'instruments dérivés, de prêts et d'autres produits bancaires sont basés sur les taux IBOR².

Des taux de référence alternatifs (alternative reference rates, ARR), également appelés taux sans risque (risk-free rates, RFR), ont été identifiés comme remplacement – même si la recherche d'un taux susceptible de remplacer le LIBOR n'est pas une tâche facile, celui-ci étant associé à des contrats totalisant plusieurs milliers de milliards d'USD. C'est pourquoi UBS participe activement au processus de transition avec les autorités de réglementation, les banques centrales et les organes sectoriels: nous voulons assurer une transition sans heurt pour nos clients.

Les ARR sont déjà utilisés dans certaines juridictions. Ils sont liés à des marchés sous-jacents actifs et sont considérés comme plus robustes que le LIBOR. Nous soutenons la transition vers les ARR et voulons aider nos clients à naviguer dans un monde post-LIBOR.

Pourquoi le LIBOR est-il remplacé ?

Le LIBOR a été introduit en 1969, date à laquelle l'un des premiers prêts syndiqués de 80 millions d'USD a été indexé sur ce taux². Celui-ci est calculé par ICE Benchmark Administration (IBA) à partir des emprunts interbancaires non garantis qui lui sont communiqués par les banques du panel (c'est-à-dire le taux que les banques paient ou s'attendent à payer pour emprunter les unes auprès des autres). Au fil des décennies, le LIBOR et les autres taux interbancaires offerts (IBOR) ont servi de taux d'intérêt de référence efficaces.

A l'échelle mondiale, plus de 400 000 milliards d'USD de produits dérivés, de prêts et d'autres produits bancaires sont basés sur les taux IBOR³. Ces derniers sont également intégrés à de nombreux processus financiers, notamment aux évaluations et à la gestion du risque.

A la suite de la crise financière, le nombre de transactions enregistrées sur le marché interbancaire non garanti a considérablement diminué, les banques étant de moins en moins disposées à s'accorder mutuellement des prêts sans garantie. Comme le marché sous-jacent que le LIBOR cherche à mesurer n'est plus suffisamment actif, l'indice repose désormais sur l'avis d'experts que les banques du panel utilisent pour formuler un grand nombre de leurs soumissions. Cette situation a soulevé des questions quant à la durabilité du cadre LIBOR.

Finalement, en 2017, la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé qu'elle n'obligerait pas les banques du panel à continuer à fournir des soumissions LIBOR au-delà de la fin 2021. Dès lors, les discussions autour de l'abandon du LIBOR ont rapidement avancé et les acteurs du marché ont commencé à se préparer au passage à d'autres taux de référence, qui visent à promouvoir un marché financier sain et résilient.

Position d'UBS AM

- Des taux de référence durables et reconnus à l'international sont les éléments de base assurant l'efficacité et le bon fonctionnement des marchés financiers. UBS soutient la transition du LIBOR et d'autres IBOR vers de nouveaux taux de référence et participe activement aux discussions avec tous les acteurs du marché.
- Nous contribuons au dialogue avec les autorités de réglementation, les banques centrales et les organes sectoriels afin d'identifier de nouveaux taux de référence qui assurent la continuité de tous les produits basés sur le LIBOR et soutiennent ainsi la résilience des marchés financiers.
- Nous avons mis en place un programme de changement interdivisionnel et interfonctionnel pour évaluer et gérer l'impact de l'abandon du LIBOR sur les processus, les systèmes, la documentation et l'offre de produits, entre autres.

² Source: Reuters, août 2012 ³ Rapport trimestriel de la BRI, mars 2019

Quels sont les principaux taux de référence alternatifs ?

Les méthodologies utilisées pour les nouveaux taux de référence alternatifs varient en fonction des juridictions et elles en sont toutes à des stades différents en ce qui concerne leur développement et la liquidité du marché. Ces taux sont gérés par différents administrateurs, comme indiqué ci-dessous.

Jurisdiction	Groupe de travail	Taux alternatif	Garanti ou non garanti	Administration des taux	Durées
Etats-Unis	Comité des taux de référence alternatifs (ARRC)	Secured Overnight Financing Rate (SOFR) Disponible: 3 avril 2018	Garanti	Réserve fédérale de New York	Au jour le jour Moyennes SOFR composées à 30, 90 et 180 jours / indice SOFR Taux d'intérêt à terme prévu, 1er semestre 2021
Royaume-Uni	Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence:	Reformed Sterling Overnight Index Average (SONIA) Disponible 23 avril 2018 (SONIA réformé)	Non garanti	Bank d'Angleterre	Au jour le jour Moyennes et indice SONIA composés Taux d'intérêt à terme prévu, 1er trimestre 2021
Suisse	Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence:	Swiss Average Rate Overnight (SARON) Disponible: 25 août 2009	Garanti	SIX Swiss Exchange	Au jour le jour SARON composé à terme échu à 1, 3, 6 mois Taux d'intérêt à terme non prévu
Japon	Groupe de travail sur les taux de référence sans risque	Tokyo Overnight Average Rate (TONA) Disponible: 1er novembre 1997	Non garanti	Banque du Japon	u jour le jour Taux d'intérêt à terme prévu, mi-2021
Zone euro	Groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro	Taux à court terme de l'euro (€STR) Disponible depuis le: 2 octobre 2019	Non garanti	Banque centrale européenne	Au jour le jour Taux d'intérêt à terme prévu

En quoi les taux de référence alternatifs diffèrent-ils du LIBOR ?

Les taux alternatifs sont structurellement différents du LIBOR et n'en sont un équivalent économique dans aucune des monnaies concernées.

Composantes	LIBOR	ARRs
Méthodologie	Méthodologie basée sur une approche «waterfall»	Les taux SOFR, SONIA, €STR, SARON et TONA reposent sur des transactions réelles
Terme	Publié pour sept échéances allant du jour le jour jusqu'à un an	Actuellement disponibles uniquement au jour le jour
Risque de crédit	Comprend un ajustement en fonction du risque pour tenir compte de l'écart de crédit interbancaire et de la durée	L'ajustement en fonction des écarts de crédit est minime, car les ARR sont des taux au jour le jour et certains d'eux sont garantis
Taux	Le taux est fixé au début de la période	Le taux est basé sur des observations quotidiennes et n'est connu qu'à la fin de la période

Les taux de référence alternatifs auront-ils des structures à terme ?

Les ARR développés à ce jour sont des taux au jour le jour. Plusieurs des groupes de travail s'efforcent actuellement de mettre en place des structures à terme pour les ARR (à l'exception du SARON). Toutefois, le calcul d'un taux à terme nécessite une profondeur suffisante sur le marché des dérivés correspondant, de sorte qu'ils pourraient ne pas être pleinement disponibles en 2021.

Que sont les taux indiciaires composés ARR ?

Une alternative aux structures de taux à terme consiste à fournir les résultats du calcul d'un taux journalier composé sur des périodes données (telles que 30, 90, 180 jours) et à les publier sous forme d'indices. Cette approche pourrait encourager certains acteurs du marché à adopter ces taux, car elle peut limiter le nombre de calculs quotidiens nécessaires.

Les indices composés SONIA sont publiés par la Banque d'Angleterre depuis le 3 août 2020. En mars 2020, la Réserve fédérale a commencé à publier des moyennes SOFR à 30, 90 et 180 jours (ainsi qu'un indice SOFR), et SIX a commencé à publier des indices SARON composés à 1, 3 et 6 mois (calculés à terme échu).

Comment l'abandon du LIBOR affecte les clients AM

1. Les fonds UBS ou les mandats de clients peuvent utiliser les indices de référence LIBOR pour mesurer les performances et/ou calculer les frais. Pour les mandats, les indices de référence alternatifs nécessiteront l'accord du client. Les indices de référence LIBOR devront être remplacés par d'autres indices dans les documents concernés.
2. Les gestionnaires de portefeuille d'AM évalueront l'impact de l'abandon du LIBOR sur les instruments financiers correspondants (produits dérivés, titres à taux variable, prêts) détenus dans le portefeuille de chaque mandat client/fonds, et ils détermineront le meilleur mode de transition, qui pourrait inclure :
 - La transition du portefeuille vers des instruments financiers nouvellement émis qui s'appuient sur des taux de référence alternatifs;
 - L'inclusion de clauses appropriées concernant l'abandon du LIBOR dans les documents relatifs aux instruments financiers acquis par un fonds ou le mandat d'un client;
 - Dans la mesure du possible, la cession des instruments financiers qui font référence au LIBOR avant l'abandon de ce dernier.

L'abandon du LIBOR par UBS AM est en cours et votre Client Relationship Manager (CRM) vous accompagnera dans cette transition en 2021. Vous trouverez ci-dessous certains des aspects clés de la transition que gère UBS et dont vous devez avoir conscience.

	Activités de transition d'UBS AM	Pour votre information	
INDICES DE RÉFÉRENCE / COMMISSIONS DE PERFORMANCE	Choix des indices de référence de remplacement	Une fois les accords conclus, nous modifierons les documents des fonds et des mandats des clients qui mentionnent les indices de référence LIBOR. Nous veillerons à ce que tous les nouveaux fonds ou mandats utilisent de nouveaux objectifs de taux de référence et indices de référence	Examinez les propositions d'ARR présentées par votre CRM lors des prochaines réunions au 1er semestre 2021. Veillez à ce que les modifications de mandat soient soumises à vos équipes juridiques en temps utile.
	Impact économique du passage aux ARR	UBS AM demandera aux clients leurs préférences quant aux remplacements et échéanciers avant de mettre à jour les indices de référence.	Bien qu'UBS AM soit l'un de vos gestionnaires d'investissement, examinez l'impact économique collectif de la transition de vos indices de référence et cibles actuels du LIBOR vers un ARR. De plus, comme les ARR ne sont pas des équivalents économiques des taux LIBOR, demandez-vous s'ils constituent un remplacement adéquat au vu de vos besoins spécifiques.
	Communication	En 2021, les CRM UBS AM contacteront les clients pour discuter des options et approches à leur disposition	Prévoyez suffisamment de temps pour aborder le sujet du changement d'indice de référence avec votre CRM.
	Gouvernance des fonds	Nous contacterons les clients et conseils d'administration des fonds (le cas échéant) en temps voulu à propos du changement d'indice de référence des fonds basés sur le LIBOR.	Veillez prendre connaissance des futures communications d'UBS AM
PLACEMENTS	Cinq ARR ont été identifiés pour remplacer les cinq taux LIBOR	UBS AM s'aligne sur les acteurs du marché, en reconnaissant les ARR cibles proposés par les groupes de travail nationaux (NWG) dans les cinq juridictions.	La transition vers les ARR est une initiative menée par le secteur bancaire et soutenue, mais non mandatée, par les autorités de réglementation.
	Transition vers les nouveaux produits ARR	Nos gestionnaires de portefeuille évalueront l'impact de l'abandon du LIBOR sur les instruments financiers correspondants détenus dans le portefeuille des mandats/fonds et détermineront le meilleur mode de transition	Un volume suffisant de liquidités est nécessaire pour faciliter la transition vers les nouveaux taux sans risque ainsi que l'élaboration de structures de taux à terme. Une adoption généralisée et simultanée par le marché est requise pour permettre une transition ordonnée et contrôlée.
	Clauses de remplacement	Nos gestionnaires de portefeuille surveillent l'exposition au LIBOR et les clauses de remplacement correspondantes.	Les contrats financiers contenaient des solutions à court terme ou temporaires à l'abandon du LIBOR, et les méthodes de remplacement existantes pourraient donc ne pas être adaptées à long terme. Le marché prévoit que les émetteurs d'instruments contacteront les détenteurs de titres concernés pour confirmer un taux de remplacement approprié avant la fin 2021.
	En cas de crise économique, les ARR se comporteront différemment du LIBOR	Malgré l'impact du COVID-19 sur les marchés, nous reconnaissons la nécessité d'abandonner le LIBOR, et les gestionnaires de portefeuille poursuivent la transition vers les nouveaux produits ARR lorsqu'une liquidité appropriée est disponible.	La pandémie de COVID-19 a mis au jour des différences d'écart entre le LIBOR et les ARR, qui pourraient toutefois varier dans d'autres conditions de marché.



Points clés à retenir

- Le LIBOR devrait cesser d'exister après 2021 et le moment est venu de planifier en conséquence.
- UBS AM s'entretiendra avec ses clients au 1er semestre 2021 pour discuter des références LIBOR au sein des mandats et proposer des indices de référence de remplacement.
- UBS AM surveillera la liquidité des taux de référence alternatifs et gèrera les fonds qui investissent dans des instruments LIBOR.
- AM communique activement avec les autres divisions d'UBS et avec le reste du secteur pour identifier les défis et élaborer ensemble des solutions pendant la période d'abandon du LIBOR.
- Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre Client Relationship Manager.

Aux fins de marketing et d'information par UBS. Réserve aux clients professionnels / investisseurs qualifiés/institutionnels.

Le présent document ne remplace pas la documentation spécifique aux portefeuilles et aux fonds. Les commentaires sont d'ordre global ou stratégique et ne font pas référence à un fonds de placement enregistré ou autre spécifique.

Amériques

Les avis exprimées présentent de manière générale les opinions d'UBS Asset Management en septembre 2019. Les informations fournies ne doivent pas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, d'un fonds particulier d'une stratégie particulière. Les commentaires sont d'ordre global et ne font pas référence à une stratégie de placement, un produit ou un fonds offert par UBS Asset Management. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas de l'analyse financière, elles n'ont pas été préparées conformément aux exigences d'une quelconque juridiction visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière et elles ne sont soumises à aucune interdiction de négocier en amont de la diffusion d'analyses financières. Les informations et les opinions contenues dans le présent document ont été compilées ou formulées sur la base d'informations obtenues auprès de sources considérées comme fiables et de bonne foi. Toutes ces informations et opinions sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Bien que nous ayons porté un grand soin à leur exactitude, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission dans le présent document. Certains commentaires figurant dans le présent document sont basés sur les attentes actuelles et sont considérés comme des «déclarations prospectives». Les résultats futurs effectifs peuvent diverger de ceux attendus. Les opinions exprimées reflètent le meilleur jugement d'UBS Asset Management au moment de la rédaction du présent document, et il n'existe aucune obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations prospectives en réponse à de nouvelles informations, des événements futurs ou de toute autre circonstance. De plus, ces opinions ne visent pas à prédire ou à garantir la performance future d'un titre individuel, d'une catégorie d'actifs donnée ou du marché en général, ni à prédire la performance future d'un compte, d'un portefeuille ou d'un fonds d'UBS Asset Management.

EMEA

Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le dernier prospectus en date avec la plus grande attention. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. UBS AG et/ou d'autres membres du groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Les commissions et les frais peuvent influencer négativement sur la performance. Si la monnaie d'un instrument ou d'un service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage

personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS AG. Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations, y compris, sans que cela soit exhaustif, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentent notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes.

Royaume-Uni

Emis au Royaume-Uni par UBS Asset Management (UK), Ltd. Agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority.

Asie Pacifique

Le présent document et son contenu n'ont pas été examinés par, livrés à ou enregistrés auprès d'une autorité de réglementation ou autorité pertinente en Asie Pacifique. Le présent document est fourni à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre ou invitation directe ou indirecte d'achat ou de vente de titres. Le présent document fera l'objet d'une distribution limitée et seulement dans la mesure autorisée en vertu des lois en vigueur dans votre juridiction. Ce document ne contient aucune déclaration selon laquelle vous pourriez acquérir des intérêts dans des titres en vertu des lois de votre juridiction. L'utilisation, la copie, la redistribution ou la republication de toute partie du présent document sans l'autorisation écrite préalable d'UBS Asset Management est interdite. Toute déclaration concernant les objectifs de performance, le risque et/ou les rendements visés des placements ne constitue pas une affirmation ou une garantie que ces objectifs ou attentes seront atteints ou que les risques sont pleinement divulgués. Les informations et les opinions contenues dans le présent document sont basées sur des informations obtenues auprès de sources considérées comme fiables et de bonne foi. Cependant, aucune responsabilité n'est acceptée en cas de fausse déclaration, d'erreur ou d'omission. Toutes ces informations et opinions sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Certains commentaires figurant dans le présent document sont basés sur les attentes actuelles et sont considérés comme des «déclarations prospectives». Les résultats futurs réels peuvent diverger des ceux attendus et des risques ou événements imprévus peuvent survenir à l'avenir. Les opinions exprimées reflètent le jugement d'UBS Asset Management au moment de la rédaction du présent document, et il n'existe aucune obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations prospectives suite à de nouvelles informations, à des événements futurs ou à toute autre circonstance. Vous devez faire preuve de prudence en ce qui concerne ce document. Les informations figurant dans le présent document ne sauraient constituer des conseils et ne tiennent pas compte de vos objectifs de placement, de votre situation juridique, financière ou fiscale ou de vos besoins particuliers. Les investisseurs doivent être conscients que les performances passées des placements ne sont pas nécessairement indicatives des performances futures. Le potentiel de bénéfices s'accompagne d'une possibilité de perte. En cas de doute sur le contenu du présent document, veuillez vous informer auprès d'un consultant indépendant.

Australie

Le présent document est fourni par UBS Asset Management (Australia) Ltd, ABN 31 003 146 290 et AFS License No. 222605.

Chine

Les titres ne peuvent être offerts ou vendus directement ou indirectement en République populaire de Chine («RPC»). Ni le présent document ni les informations qu'il contient ou incorpore par référence concernant les titres, qui n'ont pas été et ne seront pas soumis à la Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières ou à d'autres autorités gouvernementales compétentes en RPC, ni approuvés/ vérifiés par elles ou enregistrés auprès d'elles

conformément aux lois et règlements applicables, ne peuvent être fournis au public en RPC ou utilisés dans le cadre d'une offre de souscription ou de vente de titres en RPC. Les titres ne peuvent être offerts ou vendus qu'aux investisseurs de RPC qui sont autorisés à acheter des titres du type de ceux qui sont offerts ou vendus. Il incombe aux investisseurs de RPC d'obtenir eux-mêmes toutes les autorisations et licences, vérifications et/ou enregistrements réglementaires gouvernementaux nécessaires, y compris, mais sans s'y limiter, ceux qui peuvent être exigés par la Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières, l'Administration nationale des changes et/ou la Commission de réglementation bancaire chinoise, et de se conformer à toutes les réglementations pertinentes de la RPC, y compris, mais sans s'y limiter, à toutes les réglementations en matière de devises et/ou d'investissements étrangers.

Hong Kong

Le présent document et son contenu n'ont pas été examinés par une autorité de réglementation quelconque à Hong Kong. Personne ne peut émettre d'invitation, de publicité ou d'autres documents relatifs aux intérêts, à Hong Kong ou ailleurs, adressés au ou susceptibles d'être consultés ou lus par le public à Hong Kong (sauf lorsque la loi sur les valeurs mobilières de Hong Kong l'autorise) autrement qu'au titre des intérêts qui sont ou visent à être cédés uniquement à des personnes en dehors de Hong Kong ou seulement à des «investisseurs professionnels» au sens de la Securities and Futures Ordinance (Cap. 571) et des Securities and Futures (Professional Investor) Rules y afférentes.

Japon

Le présent document est uniquement destiné à l'information et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de produits financiers spécifiques, ou de fourniture de services de gestion/ conseil en placement.

Corée

Les titres ne peuvent être offerts, vendus ou livrés, directement ou indirectement, ou offerts ou vendus à toute personne à des fins de ré-offre et de revente, directement ou indirectement, en Corée ou à un résident coréen, sauf en vertu des lois et réglementations du pays, y compris le Capital Market and Financial Investment Business Act et la Foreign Exchange Transaction Law de Corée, les décrets et réglementations présidentiels y afférents et toute autre loi, réglementation ou règle en vigueur en Corée. UBS Asset Management n'a pas été enregistrée auprès de la Financial Services Commission de Corée à des fins d'offre publique en Corée ou de distribution à des investisseurs non qualifiés en Corée.

Taiwan

Le présent document et son contenu n'ont pas été examinés par, livrés à ou enregistrés auprès d'une quelconque autorité réglementaire ou autre en République de Chine (RDC). Le présent document est fourni à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre ou invitation directe ou indirecte d'achat ou de vente de titres. Le présent document fera l'objet d'une distribution limitée et seulement dans la mesure autorisée en vertu des lois en vigueur en République de Chine (RDC). Aucune déclaration n'est faite quant au droit de tout destinataire du présent document à acquérir des intérêts dans des titres en vertu des lois en vigueur en République de Chine (RDC).

Source de l'ensemble des données et des graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management © UBS 2021. Le symbole des clés et UBS font partie des marques déposées et non déposées d'UBS. Tous droits réservés.

© UBS 2021. Tous droits réservés.

18-0146 3/18

Réserve aux clients professionnels / investisseurs qualifiés/institutionnels

ubs.com/am